

Lundi

23

Décembre
2019

Les infos en ligne du SNUipp 63



Surtitre

Non au démantèlement du réseau Canopé

Les personnels de Canopé ont appris brutalement en Conseil d'administration mercredi 18 décembre, le démantèlement du Réseau Canopé, au mépris de toutes concertations préalables. Il serait prévu de réduire l'activité du siège, des directions territoriales et des pôles de compétences à la seule production de ressources numériques.

La suppression de 55 ETP se traduit par la perte de 150 emplois.

La FSU a été de suite très active et très impliquée auprès des personnels de Canopé. Elle a demandé une audience d'urgence auprès du Ministre de l'Éducation et a déposé une alerte ce jour au CHS-CTMEN. Elle contactera des parlementaires via les présidents de groupe afin de favoriser le dépôt de questions au gouvernement.

[La pétition des personnels à relayer...](#)

La FSU dénonce l'opération de démembrement de Canopé

Au Conseil d'administration du 18 décembre de l'opérateur Réseau Canopé, le ministère de l'Éducation nationale, tutelle de l'établissement public, a enfin tombé le masque quant à ses intentions pour l'avenir du réseau.

Après avoir affirmé à plusieurs occasions qu'il n'affaiblirait pas Canopé, le ministère choisit aujourd'hui d'amputer le réseau de nombreuses missions dont l'édition papier. Ironie de l'histoire quand le ministre commande annuellement « le livre pour les vacances » pour les bons soins de la communication politique que revêt cette opération et qui laisse à la charge de l'opérateur des centaines de milliers d'euros.

Il ne resterait principalement comme mission à l'opérateur que la production de ressources numériques.

Il prévoit en outre de démembrer partout sur le territoire le maillage des ateliers Canopé pour les transférer aux académies et leur confier des missions de mise en œuvre du schéma directeur de la formation continue.

La FSU avait critiqué la lettre de ce schéma car celui-ci est dicté par une conception managériale réduisant par trop la formation continue à l'accompagnement des réformes bien davantage

qu'à l'évolution des métiers de l'éducation et à la réponse aux besoins des personnels.

Le projet ministériel relève donc bien d'un abandon des missions de service public et du détournement d'une partie de l'opérateur de ses missions d'intérêt général pour la soumettre aux contingences d'une politique largement contestée par les enseignant-es et tous les personnels de l'éducation.

La FSU est d'ores et déjà partout aux côtés des personnels du Réseau Canopé pour défendre leurs métiers, leurs savoir-faire, leurs apports ô combien utiles et nécessaires au service public d'éducation, et le réseau lui-même qui est structurant pour l'exercice de leurs missions.

Elle réitère au ministre sa demande d'ouverture d'une concertation avec les organisations syndicales représentant les personnels.

La FSU dénonce la brutalité de l'annonce du ministère au CA de Réseau Canopé et l'opacité dans laquelle il envisage son projet de démembrement de l'établissement public.

Les Lilas, le 19 décembre 2019



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 snu63@snuipp.fr